



**CATALOGUE**  
**FORMATIONS PROFESSIONNELLES**  
**AGRICOLES 2019**  
**MFR Occitanie Méditerranée**



Pour tous renseignements

Merci de contacter la Fédération Territoriale des MFR Occitanie Méditerranée

Tel : 04 66 04 77 38

## **Les Maisons Familiales Rurales Occitanie Méditerranée, ce sont :**

Des établissements de proximité.

8 Sites de formations répartis sur le territoire.

Des centres de formation spécialisés dans le domaine des services, du sanitaire et social, de l'agriculture, du commerce, de la restauration et doté d'une expérience de plus de 50 ans.

Une volonté de participer au développement local de son territoire.

La force d'un réseau : le réseau des Maisons Familiales Rurales (450 associations au niveau Métropole, 1 000 MFR à l'international)

### **A chaque projet de formation son dispositif :**

#### **•Les formations à l'initiative de l'employeur :**

Elles sont définies par le plan de formation du personnel et permettent de renforcer les compétences de ses équipes. La M.F.R. se met à votre disposition en vous proposant des modules de formation ou en concevant des modules de formation avec vous s'adaptant aux besoins et aux spécificités propres à votre structure.

#### **•Les formations à l'initiative de l'entreprise et du salarié :**

La période de professionnalisation peut être demandée par tout salarié en contrat de travail à durée indéterminée dont la qualification est insuffisante au regard de l'évolution des organisations.

Elle sert à favoriser le maintien dans l'emploi, en permettant à un salarié d'acquérir un diplôme ou un titre à finalité professionnelle, une qualification professionnelle ou de participer à une action de formation de professionnalisation. Pour ce faire, cette période suppose une alternance entre les enseignements dans un organisme de formation et une activité professionnelle en structure.

La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) qui permet de faire reconnaître officiellement les compétences acquises tout au long de la vie en obtenant tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification.

**N'hésitez pas à nous confier vos besoins spécifiques en formation.**

- \* CQP Ouvrier Qualifié en Viticulture
- \* CQP Ouvrier Qualifié en Maraîchage
- \* Chantiers Saisonniers avec ADEFA du GARD

* Parcours qualifiant en Agriculture Biologique	Heures
 Biodiversité	14
 Botanique/Initiation à la flore spontanée	14
 Bouturage-Greffage-Semis	14
 Commercialisation	14
 Créer son exploitation horticole	28
 Initiation à l'apiculture	35
 Le désherbage	14
 Le sol, fertilisation et engrais verts	14
 Lutte maladies, ravageurs en AB	14
 Mise en place d'une production fruitière	28
 Mise en place d'une production légumière	35
 Réglementation en AB	07
 Taille de la vigne	14
 Taille des arbres fruitiers	14
 Taille des oliviers	21
 Techniques d'irrigation	14
 Traction animale	21
 Transformation des produits (fruits/légumes)	28
 Valorisation des déchets / compostage	14
 Certificat produits phyto. Décideur Exploitation agricole	21

<b>* Parcours qualifiant en Productions Horticoles – Pépinières</b>	<b>Heures</b>
✚ Biodiversité	14
✚ Botanique/Initiation à la flore spontanée	14
✚ Boutique de décoration	14
✚ Bouturage-Greffage-Semis	14
✚ Certificat produits phyto. Vente produits grand public	21
✚ Commercialisation	14
✚ Conduite de culture en pépinière hors sol	14
✚ Conduite de culture en pépinière pleine terre	14
✚ Connaissance des produits manufacturés et saisonniers	07
✚ Créer son exploitation horticole	28
✚ Le sol, fertilisation et engrais verts	14
✚ Mercatique et connaissance du jardinage	07
✚ Mise en place d'une pépinière en pleine terre	14
✚ Mise en place d'une pépinière hors sol	14
✚ Plantations	14
✚ Protection phytosanitaire en pépinière	14
✚ Reconnaissance des végétaux	42
✚ Taille de la vigne	14
✚ Taille des arbres fruitiers	14
✚ Taille des arbustes d'ornement	07
✚ Techniques d'irrigation	14
✚ Secouriste au Travail	21